

Questions orales

M. l'Orateur: Le député de York-Sud peut poser une autre question supplémentaire, puis je donnerai la parole au député de Témiscamingue.

M. Lewis: Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a-t-il examiné les profits des sociétés en cause, lesquels ont augmenté de 40 à 50 p. 100 au cours des trois premiers trimestres de 1973 par rapport à la période correspondante en 1972? S'il a fait un tel examen, a-t-il demandé à ces sociétés de prendre à leur compte au moins une partie de la hausse du prix du pétrole brut avant de la refiler aux consommateurs canadiens?

M. Macdonald (Rosedale): Le député se souviendra que nous sommes parvenus à un accord en septembre à la condition que les majorations reconnues des prix internationaux seraient répercutées. Nous avons donc respecté l'engagement que nous avons pris à ce sujet.

[Français]

LA VENTE POSSIBLE D'HUILE PAR LES PAYS ARABES À LA PROVINCE DE QUÉBEC—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Il y a quelques jours, un représentant d'un des pays arabes, dont j'oublie le nom, déclarait au cours d'une visite à Québec que son pays était disposé à vendre de l'huile à la province de Québec après entente avec cette province, mais qu'il n'était pas disposé à négocier des ententes avec Ottawa. Est-ce que l'honorable ministre est au courant de cette visite à Québec, et est-ce que le gouvernement fédéral s'opposerait à ce que la province de Québec négocie des transactions avec l'un ou l'autre des pays arabes?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, nous ne sommes pas d'accord sur un tel arrangement entre le gouvernement d'un pays arabe et celui de la province de Québec. Vraiment, le Québec ne jouit pas du statut international, mais il est tout à fait possible que se négocient des accords entre les sociétés du Québec et celles des pays arabes.

Je ferai remarquer aux compagnies québécoises qu'un tel arrangement avec les pays arabes n'est peut-être pas tellement valable, d'après l'expérience des derniers jours.

[Traduction]

LES COMPAGNIES ÉTRANGÈRES FOURNISSANT DU PÉTROLE AU CANADA ET SUSCEPTIBLES D'INVOQUER LA FORCE MAJEURE

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire se rattache à ce que le chef de l'opposition officielle...

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Expliquez-vous.

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, suite aux questions du chef de l'opposition officielle...

[M. Macdonald (Rosedale).]

Une voix: Laquelle?

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): ... le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources peut-il donner au Parlement le nom de la ou des sociétés fournisseurs qui ont menacé d'invoquer la force majeure?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, une vérification s'imposerait, mais je crois que les fournisseurs des sociétés canadiennes sont sans doute très bien connus; il y a Creole au Venezuela et Aramco en Arabie Saoudite, par exemple.

LA LIVRAISON AUX PROVINCES À L'AVANCE D'EXEMPLAIRES DE L'EXPOSÉ DU MINISTRE

M. Joe Clark (Rocky Mountain): Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné que pour des raisons mieux connues de lui-même, le gouvernement a chargé le ministère des Affaires extérieures de faire parvenir à l'avance aux provinces des exemplaires de la déclaration d'hier soir sur l'énergie, le ministre peut-il expliquer pourquoi certaines provinces, dont le Nouveau-Brunswick et le Manitoba, n'en ont pas reçu?

Une voix: Elles ne sont pas reconnues.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je doute fort qu'il entre dans mes attributions de transmettre des messages aux provinces du Canada.

M. Clark (Rocky Mountain): Puisque c'est ainsi qu'on a procédé hier soir, et qu'il s'agit apparemment d'une nouvelle pratique de la part du gouvernement du Canada, en se fondant sur ce précédent, le ministre peut-il nous dire si son gouvernement, tenant compte des résultats de ses diverses négociations avec les gouvernements provinciaux, croit désormais nécessaire de créer des ambassades dans chacune des provinces?

Des voix: Oh, oh!

LES MOTIFS DU RECOURS À LA DISPOSITION DE FORCE MAJEURE INVOQUÉS PAR LES FOURNISSEURS DE PÉTROLE

M. Peter C. Bawden (Calgary-Sud): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre peut-il nous dire si la raison de force majeure invoquée par les sociétés pourvoyeuses de pétrole résulte du fait que les pays producteurs ont cessé de leur fournir le pétrole et qu'elles n'en ont alors pas, ou bien d'une décision arbitraire de ces sociétés pourvoyeuses de livrer le pétrole à d'autres pays?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, à ma connaissance il s'agit d'une décision des sociétés fournisseuses qui découle peut-être des conditions de contrats conclus avec d'autres pays, notamment des engagements déjà pris.